

POLE SPORT
Service COMPETITION
AD / IG
01 44 30 28 66

Paris, le 7 février 2025

**ASAC DE BOURGOGNE
5 A RUE DE LA GRANDE FIN
21121 FONTAINE LES DIJON**

M. Le Président

OBJET : Coupe de France des Circuits – Dijon
DATES : 14 au 16 mars 2025

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

vendredi 7 février 2025

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

108

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation

préfecturale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents, l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),

- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Agnès DELARUE

Responsable Service Compétition

Copie Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).





REGLEMENT PARTICULIER

Coupe de France des Circuits

Les 14/15/16 mars 2025

Au circuit Dijon Prenois

L'Association Sportive Automobile Club de Bourgogne organise la Coupe de France des circuits les 14/15/16 mars 2025 au circuit Dijon Prenois

Niveau de l'Epreuve Régionale.....

Permis d'organisation n° délivré le

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

Mr François MONSALLIER..... licence n° 4146/1203.....

Membres :

Mme Christine POYEN licence n° 52820/0417

Mme Véronique DOUET licence n° 196349/0402.....

Secrétaire de collège :

Pascal PHILBERT licence n° 6203/0402

Directeur de l'épreuve :

Mr Arnaud BOUVERET licence n° 41874/0402

Directeurs de Course

Mr Christophe CIRODDE licence n° 212441/1438

Mr Lucien BILLARD licence n° 9819/0417.....

Mr Christian GEORGET licence n° 2716/0417

Directeur de course stagiaire :

Mr Alexandre WELSCH licence n° 162976/0402

Responsable des Commissaires Techniques :

Mr Jean Raphael BUREAU licence n° 15302/0914.....

Commissaires Techniques :

Mr Fabien SILVA licence n° 228511/0402.....

Mr Maxime PEIX licence n° 326979/0402

Mr Bruno DIVERT licence n° 40573/1201

HTCC : Mr Bernard PENILLA licence n° 17999/0811

TWIN : Mr Michel PEJOUX..... licence n° 173607/0417



Médecin Chef :

Mr Jean SPADARO SAPARI les 14/15/16 mars licence n° 221910/0402

Médecin :

Mr Philippe ADELVING le 14/15 mars licence n° 156917/0402

Mr Laurent QUEUDET le 16 mars licence n° 237075/0402

Commissaire délégué à la sécurité :

Mr Yves SEBILLOTTE licence n° 2600/0402

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :

Mr Pascal NOMBLOT licence n° 182228/0402.....

Mr Denis DUROC licence n° 147050/0402.....

Responsable des commissaires :

Mr Yves SEBILLOTTE licence n° 2600/0402

Pilotes Safety, Leading, Vir :

Safety car : Mr Hervé AUBRY licence n° 53236/0402.....

Leading car : Mr Pascal CLAIRE..... licence n° 195589/0402.....

VIR : licence n°

Chronométrage :

Responsable : Mr Florent RENAULT licence n° 34875/1607.....

Chargé de Presse , Speaker :

A déterminer licence n°

Runner :

Mr Antony FREITAS

1.2P. HORAIRES Coupe de France 2025

Horaires détaillés en annexe selon la Coupe de France 2025.

Horaires briefings en annexe.

1 ère réunion de collège le vendredi 15 mars 2025 à 15h30

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Coupe de France des circuits

Vérifications administratives CDF secrétariat/ course, accueil

Vendredi 14/03/2025 de 07h30 à 18h00

Samedi 15/03/2025 de 8h00 à 13h30

Vérifications techniques CDF dans le paddock box 42

Vendredi 14/03/2025 de 13h30 à 18h30

Samedi 15/03/2025 de 8h00 à 13h30

TWIN CUP et HTCC

Vérifications administratives TWIN CUP et HTCC secrétariat/ course, accueil

Vendredi 14/03/2025 de 7h30 à 18h00

Samedi 15/03/2025 de 8h00 à 9h30

Vérifications techniques TWIN CUP et HTCC dans le paddock box 42
Vendredi 14/03/2025 de 13h30 à 18h30
Samedi 15/03/2025 de 8h00 à 9h30

Marquage des pneus : samedi 15/03/2025

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au lundi 10 mars 2025 à minuit
à l'adresse suivante : ASAC BOURGOGNE 5 A rue de la grande fin 21 121 FONTAINE-LES- DIJON
Mail : asac.bourgogne@orange.fr, tel 03 80 45 89 79
Montant des frais de participation 370€ ; 240€ double monte, selon le règlement CDF circuits 2025

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

Groupes admis dans les meetings de la coupe de France des circuits

Voir le règlement FFSA de la Coupe de France 2025

Nombre de voitures admises aux essais : Berlines : 53	en course : Berlines : 44
Monoplaces : 42	Monoplaces : 35
Prototypes : 42	Prototypes : 35
Twingo : admis aux essais : 53	en course : 44
HTCC : admis aux essais : 53	en course : 44

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Pas de publicité organisatrice obligatoire ou facultative

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit Dijon Prenois bénéficie d'une licence de parcours n° 004 Grade 2.....
valable jusqu'au 25 mars 2025.. ..
Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.
Longueur du circuit : 3800 m
Pole départ lancé : à droite
Pole départ arrêté à gauche
Panneau officiel d'affichage : à gauche du bureau accueil pilote
Salle de briefing : au 1^{er} étage coursive du bâtiment organisation
Parc fermé : au fond du paddock

ARTICLE 7P. Déroulement du meeting

Voir règlement FFSA Coupe de France des circuits 2025

ARTICLE 10P. PRIX

Conformément au Règlement de la Coupe de France des Circuits 2025

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 16 postes

Nombre de commissaires de piste, lors de chaque manche : 32

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 extincteurs de 9kgs et 1 extincteur de 6kgs par poste.....

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulances pour les concurrents : 2 ambulances les 14/15/16 mars 2025

Présence d'une équipe médicale disposant de tout matériel nécessaire à la réanimation :

Mr Jean SPADARO SAPARI les 14/15/16mars 2025

Mr Philippe ADELVING les 14/15 mars 2025

Mr Laurent QUEUDET le 16 mars 2025

Une équipe d'extraction est prévue dans le respect du cahier des charges





HORAIRES PREVISIONNELS V4 COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS 2025

Samedi 15 Mars 2025

08h00	Vérification de mise en place		
08h20	Ouverture piste par la DC		
08h30	Début du meeting		
08 h 30 – 08 h 50	Twin Cup	Essais privés	20'
08 h 57 - 09 h 27	Coupe de France Groupe Monoplaces	Essais privés	30'
09 h 34 – 10 h 04	Coupe de France Groupe A/FA	Essais privés	30'
09 h 50	Briefing Prototypes/Sports Cars et Monoplaces		
10 h 15	Briefing Twin Cup		
10 h 11 - 10 h 31	HTCC	Essais privés	20'
10 h 38 – 11 h 08	Groupe N/FN, R1 à S2000; F2000, GT de series, GTTS, Spécial Cpe de France	Essais privés	30'
11 h 00	Briefing HTCC		
11 h 15 – 11 h 35	Twin Cup sprint long	Essais qualificatifs	20'
11 h 30	Groupe N/FN, R1 à S2000; F2000, GT de series, GTTS, Spécial Cpe de France, Gr A/FA		
11 h 42 – 12 h 12	Coupe de France Prototypes/Sports Cars	Essais privés	30'
12h15	Fermeture Piste par la DC		

Pause midi 1 h 18

13h25	Ouverture de Piste par la DC		
13 h 30 – 14 h 05	Twin Cup Sprint	Essais qualificatifs	15'+5'+15'
14 h 12 – 14 h 32	Coupe de France Groupe Monoplaces	Essais qualificatifs	20'
14 h 39 – 14 h 59	Coupe de France Groupe A/FA	Essais qualificatifs	20'
15 h 06 – 15 h 26	HTCC	Essais qualificatifs	20'
15 h 33 - 15 h 53	Groupe N/FN, R1 à S2000; F2000, GT de series, GTTS, Spécial Cpe de France	Essais qualificatifs	20'
16 h 00 - 16 h 20	Coupe de France Prototypes/Sports Cars	Essais qualificatifs	20'
16 h 27– 16 h 47	Twin Cup Sprint	Course 1A	20' DL
16 h 55	Fermeture Piste par la DC		
17 h 00 – 18 h 15	Parade des clubs		

PREGRIFFE 20 MINUTES Avant Essais et Courses

PROCEDURE ALLEGEE : "DA" : Départ Arrêté - "DL" : Départ Lancé



A.S.A.C BOURGOGNE 5, rue de la Grande Fin 21121 FONTAINE LES DIJON
☎03.80.45.89.79 asac.bourgogne@orange.fr



HORAIRES PREVISIONNELS V4 COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS 2025

Dimanche 16 Mars 2025

08h00	Vérification de mise en place		
08h20	Ouverture piste par la DC		
08h30	Début du meeting		
08 h 30 – 09 h 00	Coupe de France Groupe Monoplaces	Course 1	25 + 1 tour DA
09 h 07 - 09 h 47	Twin Cup sprint long	Course longue	45' DL
09 h 54 – 10 h 24	HTCC	Course 1	25' + 1 tour DA
10 h 31 - 11 h 01	Coupe de France Groupe A/FA	Course 1	25' + 1 tour DA
11 h 08 – 11 h 38	Groupe N/FN, R1 à S2000; F2000, GT de series, GTTS, Spécial Cpe de France	Course 1	25' + 1 tour DL
11 h 45 – 12 h 15	Coupe de France Prototypes/Sports Cars	Course 1	25' + 1 tour DL
12 h 22 - 12 h 42	Twin Cup	Course 2A	20' DL
12h45	Fermeture Piste par la DC		

Pause midi 1 h 00

13h40	Ouverture de Piste par la DC		
13 h 45 – 14 h 15	Coupe de France Groupe Monoplaces	Course 2	25' + 1 tour DA
14 h 22 – 14 h 42	Twin Cup	Course 1B	20' DL
14 h 49 – 15 h 19	HTCC	Course 2	25' + 1 tour DA
15 h 26 - 15 h 56	Coupe de France Groupe A/FA	Course 2	25' + 1 tour DA
16 h 03 – 16 h 33	Groupe N/FN, R1 à S2000; F2000, GT de series, GTTS, Spécial Cpe de France	Course 2	25' + 1 tour DA
16 h 40 – 17 h 10	Coupe de France Prototypes/Sports Cars	Course 2	25' + 1 tour DL
17 h 17 – 17 h 37	Twin Cup	Course 2B	20' DL
17h40	Fermeture Piste par la DC		
17 h 45 – 18 h 15	Parade des Clubs		

PREGRILLE 20 MINUTES Avant Essais et Courses

PROCEDURE ALLEGEE : "DA" : Départ Arrêté - "DL" : Départ Lancé



A.S.A.C BOURGOGNE5, rue de la Grande Fin 21121 FONTAINE LES DIJON
☎03.80.45.89.79 asac.bourgogne@orange.fr